

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 4

Artikel: Neutralité suisse : son avenir?
Autor: Brunner, Hans-Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neutralité suisse: son avenir?

Hans-Peter Brunner, juriste et officier d'état-major général, connaît très bien l'histoire ainsi que les fonctions de la neutralité helvétique. Dans «l'érosion de l'insularité helvétique», paru dans *La Suisse neutre à l'épreuve de l'Europe*, publié en 2000 par l'Association Libertas, il pose des questions pointues et donne les réponses qu'il considère comme logiques. En publiant cet article, la *Revue militaire suisse* veut alimenter les réflexions de ces lecteurs, non pas prendre une position fracassante dans un débat qui doit avoir lieu...

■ Col EMG
Hans-Peter Brunner

La neutralité armée n'offre plus de protection suffisante.— Seule une neutralité armée est une réelle neutralité. Et pourtant de nos jours, cela ne suffit plus. Lorsque la stratégie d'une défense exclusivement territoriale n'est plus justifiée, la neutralité devient problématique pour une saine politique de défense. Si la sécurité n'est plus exclusivement générée de l'intérieur, il faut la garantir par des alliances.

Envisager l'abandon de la neutralité.— La neutralité est un modèle périmé qui ne contribue plus à la solution des problèmes actuels mais, au contraire les rend plus difficiles. Ainsi, la neutralité risque de conduire la Suisse dans une impasse. Il est temps que la Suisse élabore une alternative efficace à sa politique de défense. L'ONU, l'UE/UEO et plus directement l'OTAN doivent être les points de repère de cette nouvelle politique. (...)

Deux scénarios

Imaginez que la Suisse rencontre assez de compréhension pour sa position neutre et qu'elle

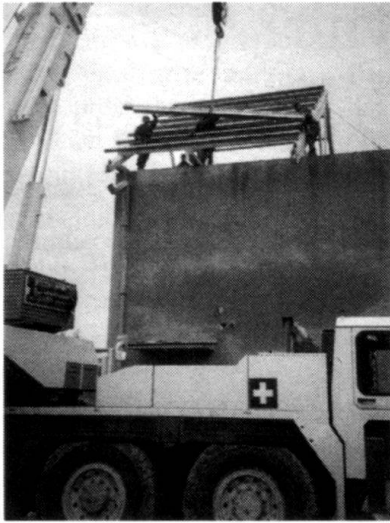
ne soit pas entrée dans l'Organisation des Nations unies ni dans l'Union européenne. Sur le plan économique et politique, elle serait de plus en plus isolée. Au début, notre position autonome pourrait encore présenter des avantages, grâce à notre stabilité face à une UE qui doit encore se parfaire. Mais, au cours du siècle à venir, l'UE va probablement englober toute l'Europe et réaliser avec succès une union durable dont les politiques économique, monétaire, étrangère et de défense seront communes. Par la force des choses, notre petit pays serait de plus en plus marginalisé, même comme partenaire de discussion. La politique du «beurre et l'argent du beurre» serait périmée, car la Suisse ne ferait plus le poids face à une Europe grandissante.

Des accords bilatéraux bien équilibrés seraient de plus en plus difficiles à négocier. Par conséquent la concurrence mondiale nous ferait aussi perdre l'avantage d'une position favorable, puis subir l'exode de capital et de connaissances. Ceci entraînerait à son tour une baisse du niveau de vie et mettrait en marche un mouvement démoralisant auquel ne survivrait pour finir qu'un «éco-musée», intéressant pour le tourisme.

Une agriculture biologique et un tourisme écologique ne parviendraient toutefois pas à couvrir les frais exorbitants de nos infrastructures, ni à maintenir notre niveau de vie élevé.

Logiquement, la Suisse descendrait dans une ligue inférieure. L'on peut admettre que la population suisse réagirait en prenant les mesures nécessaires. Mais la Suisse italienne et la Suisse romande, ayant eu le pressentiment de cette situation, pourraient avoir renoncé plus tôt (du moins en pensées) à une Confédération aussi autonomiste, et cette divergence d'opinion entraînerait la désintégration du pays. A ce stade un changement de politique arriverait trop tard. Les caractéristiques d'identité, telles que la démocratie, le fédéralisme, la neutralité etc. ne parviendraient plus à jouer leur rôle unificateur face aux réalités économiques.

Dans un autre scénario, nous aurions renoncé à nous intégrer aux entités atlantiques existantes ainsi qu'aux alliances de sécurité et de défense naissantes en Europe, pour des raisons qui relèvent du droit de la neutralité. En admettant que l'Autriche entre bientôt dans l'OTAN (des signes précurseurs laissent en-



Dans une situation d'après-guerre, comme en Bosnie ou au Kosovo, l'aide internationale contribue à éviter des flux incontrôlés de réfugiés qui déferleraient également en Suisse.

trevoir cette adhésion sous peu), nous serions entièrement encerclés par l'UE et l'OTAN. Dans de telles conditions, la défense du territoire serait insensée et illusoire. De deux choses l'une, ou bien nous ne sommes entourés que par des amis, ou bien cet entourage devient l'ennemi. Celui-ci, sans un coup de feu, «affamerait» le pays qui dépend des matières premières étrangères. Dans de telles conditions, le citoyen suisse, toujours économe, supprimerait l'armée. Ainsi disparaîtrait aussi la neutralité «armée», un élément important de la conscience d'être suisse.

Les pays qui nous environnent n'auraient ni compréhension ni sympathie pour cet îlot républicain et «profitard». Ils renonceraient donc aussi à signer des traités de police internationaux pour le maintien de la sécurité intérieure. Tandis

que les frontières européennes disparaissent, celles de la Suisse seraient de plus en plus surveillées. Dans ce scénario, l'existence de la Suisse est menacée parce que le pays ne serait plus en état de garantir sa sécurité intérieure, et encore moins sa sécurité internationale, tombée aux mains de ses voisins. Et pourtant la petite Suisse est trop grande pour rester un Etat indépendant sans pouvoir assurer elle-même sa sécurité.

Coup d'œil sur la période de la guerre froide

Afin de compléter ce tour d'horizon, il est possible de jeter encore une fois un coup d'œil en arrière. (...) Au cours des cinquante dernières années, la neutralité a été un instrument qui a moins bien défendu les valeurs de notre pays qu'une adhésion de la Suisse à l'ONU, la CEE (CE, UE) et l'OTAN. La Suisse aurait ainsi commis la même erreur que bien d'autres pays qui jouissaient d'un passé enviable. Elle aurait été aveuglée par le succès.

Partons d'une tout autre supposition: après la Deuxième Guerre mondiale, lorsque notre réputation est au plus bas, notre pays décide d'adhérer à l'ONU récemment fondée, sans émettre de restriction particulière quant à sa neutralité. La Suisse renonce à sa neutralité au profit d'une politique étrangère nettement orientée à l'Ouest, et logiquement devient membre de la CEE (CE, UE) et de l'OTAN. Voici quelles auraient été les conséquences:

■ A l'époque de la guerre froide, la Suisse aurait profité de meilleures garanties d'assistance, et elle aurait été mieux armée pour riposter à une agression, toujours possible, des pays du Pacte de Varsovie contre l'Europe de l'Ouest, si elle avait été l'alliée de l'OTAN. Les documents des archives montrent aujourd'hui que les pays satellites n'envisageaient aucunement d'avoir des égards pour les pays neutres comme par exemple la Suisse.

■ Le peuple suisse aurait effectué son intégration à la CEE, puis CE, et enfin UE par petites étapes. Nous aurions réalisé alors que la Communauté européenne n'entraînait pas une coupure avec notre identité, et que nous pouvions rester des Suisses, fiers de l'être.

■ Nous aurions pu défendre utilement nos valeurs et nos intérêts en participant au développement de l'intégration européenne. En poussant l'argument à l'extrême, nous aurions même donné un petit caractère suisse à l'Europe de l'Ouest. Les voix qui en Europe s'élevaient en faveur du fédéralisme, de la culture des minorités, de la démocratie directe, d'un parlement bicaméral, du système de milice, de la protection de l'environnement et des transports publics, se seraient mieux fait entendre.

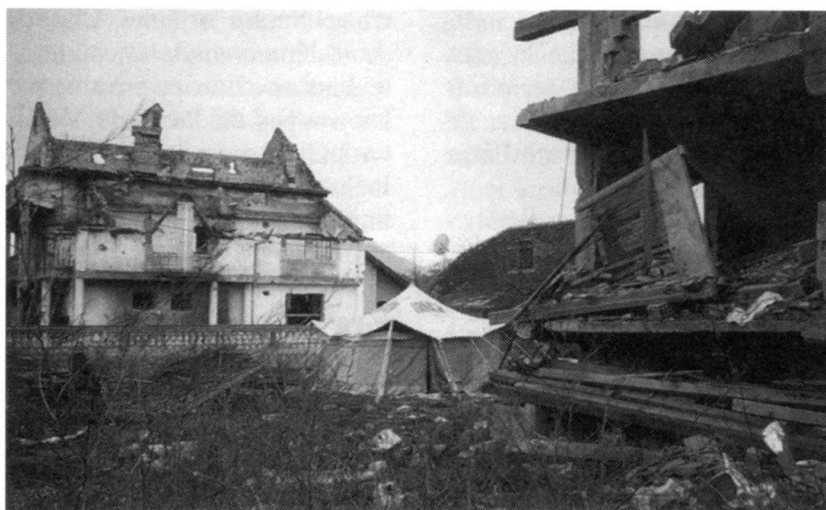
■ Une intégration précoce et progressive nous aurait évité la crise d'identité des dix dernières années, avec la scission qu'elle entraîne dans toutes les couches de la société, et tout au long des frontières linguistiques.

■ La politique d'asile nous causerait certainement moins de soucis. La proportion d'étrangers et de réfugiés serait plus petite, car la Suisse disposerait de meilleurs arguments et de meilleurs instruments pour obtenir une répartition plus juste en Europe.

■ La Suisse serait mieux protégée contre les menaces actuelles et futures, si elle nouait une alliance d'information policière et militaire avec ses voisins. Nous serions rattachés aux systèmes de reconnaissance par satellite et aux systèmes stratégiques d'avertissement.

■ Notre niveau de vie se serait adapté aux conditions actuelles. De plus, nos structures internes seraient moins cartellisées ou protectionnistes, et sauraient mieux faire face aux défis de la dérégulation et de la globalisation.

■ Nous aurions mieux vécu le douloureux affrontement entre la Suisse et les organisations juives, soutenues par des responsables officiels en Amérique et en Israël. Notre image en aurait été moins ternie, car nous aurions bénéficié de meilleures relations avec les USA, et aurions eu des alliés plus dévoués de part et d'autre de l'Océan. Il s'agissait ici du premier grand cas de guerre de l'information, au-dessous du seuil de guerre contre la Suisse. Il a été conduit en utilisant une manipulation délibérée de l'information ainsi que le chantage économique officiellement toléré. Notre propre isolement, notre manque d'alliés, ainsi que la *Schadenfreude* de plusieurs de nos voisins s'est durement fait sentir.



Les conflits inter-ethniques qui sévissent en Europe montrent qu'il convient de redéfinir la notion de neutralité...

Neutralité armée pendant la guerre froide

En ce qui concerne la neutralité armée et notre stratégie de dissuasion à l'époque de la guerre froide, il faut encore ajouter les remarques suivantes. Au cas où la guerre froide s'était transformée en guerre, personne n'est sûr, à l'heure actuelle, que la Suisse aurait une fois encore été épargnée, grâce à sa neutralité. Des renseignements récents disent plutôt le contraire. (...)

Bien que les sources soient toujours encore lacunaires, il est possible d'affirmer que la Suisse aurait été impliquée dans une guerre à l'Ouest. Elle était située sur l'axe Vienne, Davos, Lausanne de l'opération «ALPES», qui devait inclure toute la largeur des Alpes, y compris le Plateau. La Suisse n'est mentionnée que dans une petite partie des documents du Pacte de Varsovie. Mais il est

certain qu'elle faisait partie d'un corridor qui devait livrer passage à des troupes qui cherchaient à éviter les défenses de l'OTAN. Il n'était nullement tenu compte des neutralités suisse ou autrichienne. L'agression contre les pays de l'Ouest aurait été appuyée, dès le début, par l'utilisation intensive d'armes atomiques dont les effets se seraient étendu bien au-delà des frontières. Dans ces conditions il est peu probable que la Suisse aurait une fois encore été épargnée.

L'Economist flattait la Suisse en considérant qu'elle était mieux préparée que la plupart des autres pays à une pareille agression. La Suisse n'aurait-elle pas eu de meilleures chances de défense si elle avait été un membre à part entière de l'OTAN? Ou du moins un pays neutre qui assume efficacement les obligations juridiques et politiques de sa neutralité et qui se serait entendu avec ses voisins avant la déclaration de la guerre. Déjà pendant la guerre

froide, certains signes indiquaient clairement que la neutralité aurait pu être un désavantage en cas d'attaque de l'OTAN par les forces du Pacte de Varsovie.

Dans les cas d'un conflit armé en Europe centrale, l'on a volontiers passé sous silence que l'armée suisse, à cause de la situation géographique de notre pays, n'aurait pas d'emblée été confrontée aux troupes de l'agresseur (Pacte de Varsovie). Par contre, nous aurions peut-être dû faire face à des avions de combat ou des transporteurs, ainsi qu'à des troupes de la défense (OTAN) acculées à nos frontières. Le fait de taire ces éventualités aurait été très préjudiciable; car cette situation aurait conduit, dans l'armée et dans la population, à des tensions d'ordre moral et éthique, et aurait certainement porté préjudice à une éventuelle collaboration militaire, si plus tard elle était devenue souhaitable.

Je me permets encore une remarque sur l'aspect politique du problème. Pouvait-on même envisager l'existence autonome

d'une Suisse comme Etat de droit démocratique et capitaliste dans une Europe envahie par les troupes du Pacte de Varsovie? Ou bien les «ajustements» inéluctables dans une telle situation n'auraient-ils pas pu être évités par un engagement préalable aux côtés de l'OTAN? Inversement, comment aurait été jugée la situation à nouveau isolationniste de la Suisse après la guerre, si l'Europe de l'Ouest s'était imposée avec l'aide des Américains?

J'espère que ces réflexions, peut-être spéculatives mais réalistes, ont montré que les mérites historiques de la neutralité auraient aussi pu nuire à la Suisse. Notre pays n'aurait pas forcément réussi à rester hors du conflit lors d'une guerre entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN. Car nous aurions été entraînés dans une guerre qui eût peut-être été évitable si nous avions été les alliés de l'OTAN. Du moins aurions-nous pu la préparer et la conduire mieux. Il est intéressant de noter que cette situation s'est déjà dessinée pendant la Deuxième Guerre mondiale.

C'était la première guerre engendrée par une idéologie menaçant de détruire l'Etat de droit. Si cette idéologie avait prévalu, la Suisse en aurait, elle aussi, subi les conséquences. En 1984 déjà, Peter Sager avait essayé, sans trop de succès d'avertir: «Dans le cas d'un conflit (...) idéologique, la neutralité pourrait être remise en question, comme le montre l'hypothèse suivante lorsqu'elle est poussée à l'extrême. Admettons que l'issue de la Deuxième Guerre mondiale ait été incertaine; admettons aussi que seule la Suisse aurait pu faire pencher la balance du côté des Alliés si elle était entrée en guerre dans leur camp, mais qu'au nom de la neutralité elle se soit abstenue. La conclusion serait la victoire d'Hitler, et la Suisse aurait, avec le temps, inévitablement été englobée dans une Europe devenue national-socialiste. Notre pays aurait, dans ce cas de figure, assumé une responsabilité historique; de plus elle se serait mise dans une situation qui aurait anéanti la raison d'être de la neutralité, ce qui n'était certainement pas le but recherché.» Il en ressort que l'utilité de la neutralité suisse augmente dans la mesure où son intérêt à l'issue du conflit est petit et aussi dans la mesure où le conflit influence l'unité intérieure de la Suisse. Inversement, la neutralité risque de nuire aux Suisses si leur intérêt à l'issue du conflit grandit et si leur unité nationale est peu menacée. Comme nous le verrons plus loin, cette théorie s'applique d'ailleurs aussi au Kosovo. (...)

Si nous résumons, nous constatons que l'histoire de la Suisse



se a été couverte de succès. Nous avons une dette de reconnaissance envers les pères fondateurs de la Confédération moderne et envers les citoyens de ce pays merveilleux. Pendant cent cinquante ans, ils ont su utiliser habilement la neutralité en tant qu'instrument de survie flexible, au service de l'indépendance suisse, ainsi qu'au service de la paix intérieure et extérieure. (...) L'opinion ne veut pas admettre qu'il est inutile et même dangereux de persévérer aveuglément dans une tradition de neutralité pour résoudre les problèmes nouveaux. (...)

Conclusions

Il faudrait d'urgence réviser les conclusions du dernier Rapport du Conseil fédéral sur la neutralité de 1993. Elles recommandent de ne pas renoncer à l'instrument de la neutralité armée qui se trouverait maintenant dans une phase de transition et d'incertitude, sans équivalent pour assurer la sécurité. Ces conclusions devraient être revues dans le sens suivant:

a) Reconnaître que nous ne sommes pas dans une phase de transition vers un monde pacifique, ou du moins pas encore. Ceci est vrai, bien que la guerre froide ait été surmontée, ce qui représente un succès important.

b) Reconnaître que notre armée, orientée exclusivement sur la défense territoriale, n'est pas à la hauteur de la forme que prennent les menaces actuelles et futures.

c) Reconnaître qu'en soi, le statut de neutre ne garantit pas une protection efficace. Face aux menaces actuelles, il est plutôt gênant qu'utile.

d) Reconnaître que l'OTAN est la vraie alternative, même si cela nous paraît peu original. L'OTAN, conjuguée avec nos propres efforts de défense pourrait nous offrir de bien meilleures garanties de sécurité que la neutralité armée qui a fait son temps.

Les changements dans notre statut de politique extérieure devraient pouvoir se faire dans le calme et sans pressions extérieures. Ceci, à condition que

ces changements aient franchi avec succès tout le processus de démocratie directe à l'intérieur du pays. Sans oublier qu'il faut aussi prendre en considération les conditions cadres extérieures.

(...) Le conflit du Kosovo a marqué un virage dans notre politique étrangère et dans notre politique de sécurité. Cette « guerre », menée pour la première fois par l'OTAN, nous a permis de comprendre que l'intérêt primordial de la Suisse est d'être du côté de ceux qui décident, de ceux qui veillent à la sécurité de l'Europe, c'est-à-dire de l'OTAN. A l'avenir, la Suisse ne pourra plus rester à l'écart et faire valoir ce privilège impunément. Une adhésion à l'OTAN signifierait toutefois l'abandon définitif de sa neutralité permanente. Le Conseil fédéral et ceux qui préparent l'opinion devraient s'atteler à un travail de titan pour convaincre le peuple suisse de l'adhésion dans des délais acceptables et sans étapes intermédiaires. Est-ce une raison suffisante pour rejeter ce scénario ?

H.-P. B.